

FICHE TECHNIQUE

Formation animée avec le soutien de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)

Découverte – Techniques d'animation

« Paroles du formateur : s'exprimer et échanger avec son groupe »

Quelle posture adopter face à un groupe d'adulte ? Comment gérer son temps de parole et transmettre une consigne claire ?

- **Les points forts de la formation :**

Vous travaillez avec une comédienne sur des techniques de prises de parole pour faciliter vos échanges avec des personnes ayant des besoins linguistiques

- **Public :**

Formateurs-animateurs

Coordinateurs

Partenaires intervenant auprès de personnes ayant des besoins linguistiques

- **Pré-requis**

Avoir suivi la formation Découvrir les ASL

- **Objectifs :**

Se présenter à un groupe et présenter les contenus d'apprentissage

Favoriser la compréhension des apprenants

Faciliter la prise de parole des membres du groupe

Gérer son temps de parole

Transmettre une idée, une consigne claire,

Présenter un intervenant, un projet

- **Contenus :**

Posture du formateur

Relation au groupe

Gestion de la parole

Analyse de cas

- **Moyens pédagogiques et supports :**

Pédagogie active alternant apports théoriques et mises en activité des intervenants

Progression allant de l'analyse à l'utilisation des supports..

Travail en sous groupes ou en binômes.

Intervenante extérieure

Expérimentation et mise en pratique

- **Durée**

1 journée de formation, de 9h à 17h, nombre d'heures de formation : 7

- **Dispositif de suivi et d'évaluation de la formation :**

Evaluation initiale et finale permettant la vérification des connaissances.

Suivi : les participants sont recontactés à la suite de la formation, les ressources mutualisées sur le site internet www.aslweb.fr et un espace forum en ligne sont mis à disposition

Une attestation de présence est remise à chaque participant

- **Conditions de règlement :**

Une confirmation est envoyée une semaine avant la date de la formation.

Le règlement est attendu au plus tard le jour de la formation.

En cas d'absence non justifiée ou dans un délai de moins de 48h, le coût de la formation devra être réglé en totalité.

Réseau des Acteurs de la Dynamique des Ateliers Sociolinguistiques des ASL